

Abriès Ristolas  
Aiguilles  
Arvieux  
Ceillac  
Château Ville-Vieille  
Eygliers  
Guillestre  
Molines-en-Queyras  
Mont-Dauphin  
Réotier  
Risoul  
St-Clément-sur-Durance  
St-Crépin  
St-Véran  
Vars



Mesdames, Messieurs  
les conseillers communautaires  
les conseillers départementaux

**Affaire suivie par : Agnès BRUNET**

Assistante de direction

Tel ligne directe : 04.92.45.04.62

Courriel : [agnes.brunet@comcomgq.com](mailto:agnes.brunet@comcomgq.com)

**Objet : Convocation Conseil Communautaire du 23 décembre 2024**

*Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique*

Madame, Monsieur,

Suite au Conseil communautaire qui s'est tenu hier, le 17 décembre, une absence de quorum a été constatée à l'ouverture de la séance.

En application de l'article L2121-17 du CGCT, le conseil est, dans ce cas, à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Cette possibilité de délibérer sans condition de quorum ne s'applique que pour les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion qui n'avait pu se tenir faute de quorum.

Aussi, vous êtes convié(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

**Lundi 23 décembre 2024 à partir de 9h00  
en salle polyvalente à Aiguilles.**

L'ordre du jour est joint à la présente.

Le dossier du conseil contenant les projets de rapports et délibérations est déposé sur l'espace de stockage en ligne Onedrive de la Communauté de communes. Le lien pour accéder à ce dossier vous est communiqué dans le corps de la convocation envoyée par voie électronique ce même jour. Il vous appartient de vérifier avant le conseil que vous y avez bien accès et le télécharger si vous le souhaitez.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien m'en informer au plus tôt et transmettre, le cas échéant, un pouvoir au service en charge des assemblées, indiqué en référence. Un modèle de pouvoir est joint au dossier.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie

d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,  
**Dominique MOULIN**



**Copie** : aux communes membres

*PJ : modèle de pouvoir*

*Liste des conseillers communautaires*

*Ordre du jour*

*PS : pour mémoire les pouvoirs doivent être communiqués avant la séance du conseil communautaire.*